

## L'EDITO



Bonne année, meilleurs vœux, c'est la tradition et c'est également un moment pour échanger et se souhaiter un tas de bonnes choses pour l'année dans laquelle nous entrons. Et bien regardons ce que cette année peut nous réserver.

Notre politique de grands travaux d'abord. Souhaitons que l'assainissement, première tranche, se termine tranquillement avec les branchements privés se réalisant normalement en début d'année.

Et puis souhaitons également que la deuxième tranche d'assainissement comprenant le reste du bourg de Senlisse débute comme prévu au printemps. L'enfouissement maintenant n'est plus qu'une histoire de trous vite rebouchés qui ne font souffrir que peu de temps, et puis après, c'est bien plus joli sans les fils et avec de nouveaux réverbères. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est plutôt en bonne voie, sauf à remettre notre consultant au travail pour sa finalisation.

Entre autres actions, notons les efforts consentis pour la sécurité routière qui, bien que contrariés par une administration contraignante,

vont être peaufinés par un marquage au sol tout neuf des bandes repeintes, les passages piétons etc.

Sous le registre culturel maintenant, la vedette appartient sans conteste au «Club de lecture» qui après le succès fracassant de la cabine bibliothèque, monte carrément en puissance avec de nouvelles animations tels que «Jouons avec les mots» ou encore ses organisations de visites culturelles. Sur le plan musical, les concerts de «L'Orgue de Senlisse» ne seront pas en reste.

Enfin pour aider les petits à devenir grands, l'école organise une classe découverte en Bretagne à



Senlisse peint par Jean Pierre Cabocel  
Coup de cœur de « Toutes les Nouvelles de Rambouillet » du 11 janvier 2017

Perros-Guirec et promenade en mer incluse, j'imagine vers l'île de Bréhat...

A tout cela nous allons ajouter un brin de bonne humeur, de joie et de santé et nous voilà parés pour une Bonne Année 2017.

Meilleurs vœux à toutes et tous.  
Jacques Fidelle

## Quelques brèves sur l'école

Vendredi 16 décembre, à l'occasion des vacances de Noël, les animateurs des TAP ont organisé une petite fête au restaurant scolaire :

- concert de flûte des CM1/CM2 orchestré par leur professeur M. Christian Roger,
- chants avec les plus petits accompagnés par divers instruments de musique,
- jeux sportifs avec M. Nicolas Bialas.



Un goûter préparé par Sofia et Marion a clôturé ce 1<sup>er</sup> trimestre dans la bonne humeur.

Rendez-vous à la fin de l'année scolaire pour un nouveau concert. La classe de Mme Ménard partira en classe de découverte du 27 au 31 mars 2017 en Bretagne, à Perros-Guirec. De nombreuses activités sont prévues : char à voile, pêche à pied, randonnée sur le sentier des douaniers bordant la côte de granit rose, visite de la réserve ornithologique des 7 îles.....

Bon voyage les enfants !  
Monique Le Roy

## Point sur l'assainissement janvier 2017

Rappel : les précédents numéros de 2016 de la Feuille de Senlisse (N° 123, 124 et spécial du 15 avril) consacrés à l'assainissement sont consultables sur le site de la commune :

[www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)

### Première tranche de travaux

Il s'agit de la rue du Moulin d'Aulne à partir du n°8 et du chemin du Couvent.

Pour l'heure, seuls les travaux en domaine public avec l'entreprise Urbaine de Travaux sont terminés et l'efficiace technique des équipements a été réalisée le 5 janvier 2017.

De plus, pour les contacts en domaines privés avec l'entreprise GEOTP, l'ordre de service des travaux vient d'être signé le 5 janvier et **les travaux en domaine privé ont démarré le 6 janvier** chez 2 riverains.

Les réunions de chantier hebdomadaires ont débuté le 6 janvier.

L'opération consiste, sous action groupée (conventions SIAHVY - propriétaires), en la création des branchements privatifs d'assainissement d'eaux usées depuis les murs des bâtiments d'habitation jusqu'aux boîtes de branchement posées en limite de propriété sur le domaine public.

Les travaux à l'intérieur des bâtiments d'habitation ne sont pas pris en charge.

Sur les 59 habitations, 56 propriétaires restent concernés. (1 propriétaire a décidé de sortir de l'opération groupée, 2 propriétaires ont déjà fait réaliser les travaux).

**Pour les travaux en domaine public**, Il s'agissait **dans un 1<sup>er</sup> temps**, de réaliser le transfert en refoulement des futures eaux usées de Senlisse en amont du Rû des Vaux de Cernay pour les diriger ensuite vers la station de Dampierre-en-Yvelines via les réseaux de la RD91. Cette phase de travaux de raccordement au collecteur intercommunal s'est déroulée en mai 2016.

Vous trouverez tous les détails techniques des travaux du collecteur intercommunal Senlisse/Dampierre page 20 du rapport annuel 2015 du SIAHVY consultable en mairie.

**Dans un 2<sup>ème</sup> temps**, une station de pompage a été créée sur le chemin du Couvent. Elle recueille les eaux usées du chemin et de la rue du Couvent, et les envoie, via un réseau en refoulement, rue du Moulin d'Aulne. **Parallèlement**, le réseau principal en fonte Ø 200 a été posé depuis le 8 rue du Moulin d'Aulne jusqu'au poste en amont du Rû des Vaux, à l'extrémité de la rue du Moulin d'Aulne.



Nous profitons de cette note d'information pour vous dire que la **2<sup>ème</sup> tranche de travaux est en route**. Il s'agit des riverains de la rue du Champ Reine et de la rue de Cernay qui ont reçu les propositions chiffrées pour les travaux sous **action groupée en domaine privé sous maîtrise d'ouvrage publique**.

**Comme pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux, 85% de signatures pour les conventions sont nécessaires.**

**Merci de votre patience !** Et profitons de ces informations de janvier pour vous adresser à tous, nos vœux de santé, de paix et de sérénité.

Christiane Lamboley  
et Pascal Brindejonc

## 11 novembre à Senlisse

Ce matin-là, des Senlissois se rendent au monument aux morts pour la traditionnelle commémoration de la signature de l'armistice qui annonce la fin de la guerre 1914-1918.

Mais, la gerbe n'est pas là... certains commencent à croire que l'organisation est défailante cette année. Mais non, c'est bien pire que cela ! La gerbe a été livrée comme chaque année mais a été dérobée. Le fleuriste a aimablement apporté une autre gerbe. Il s'agit d'une atteinte à la mémoire de nos soldats morts pour la France. Ce geste est difficile à comprendre...

Denis Pierre

## État Civil

Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre doyenne, Madame Raymonde Rémy, le 30 décembre 2016 dans sa 96<sup>ème</sup> année.

## Un point sur les travaux

Les travaux effectués en 2016 (hors assainissement) :

- des radars pédagogiques ont été installés sur la commune,
- les travaux d'enfouissement de réseau se sont poursuivis rue du Champ Reine, notamment, des travaux de mise en conformité pour l'école et la salle de garderie.

En attendant le vote du budget 2017, des travaux sont à l'étude :

- poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux (rue du Couvent),
- réparation du plafond de l'église et mise en place d'un béton désactivé sur le chemin de l'église,
- travaux de voirie pour supprimer l'important ruissellement provenant de la sente de Malvoisine,
- mise en place de barrières de protection de l'école, rue de Cernay,
- reprise des marquages au sol et marquage du passage piéton découlant de la présence du ralentisseur à l'angle des rues de Dampierre et de la Chataigneraie à Garnes,
- reprise en dur de l'entrée du parking des terrains de sports.



## Sécurité Routière 2017

Alors que le second semestre 2016 a vu l'arrivée des radars pédagogiques, il fait sens d'établir un premier bilan et de parler des actions à venir.

Ces nouveaux outils donnent accès à des statistiques de trafic et de vitesse et force est de constater que les vitesses sont particulièrement importantes sur le tronçon d'entrée et de sortie de Garnes en direction des Vaux de Cernay avec parfois des vitesses

astronomiques (un 150 km en sortie et un 130 km en entrée... pour une zone limitée à 50 km).

En ce qui concerne le bourg, les vitesses des véhicules se réduisent à l'approche du dos d'âne et non à l'entrée directement. A proximité du tennis, de chaque côté, notons que les vitesses sont cohérentes avec la limitation. C'est vrai que les mesures ne portent que sur quelques semaines et qu'il faut prendre du recul, mais nombre d'entre vous ont noté que de nombreux automobilistes font l'effort de lever le pied lorsqu'ils voient le radar leur signaler une vitesse excessive. En hiver, nous n'avons pas le flot habituel de motos et il sera intéressant de voir quels résultats s'affichent pendant l'été 2017.

Les riverains de la rue de Cernay ont, quant à eux, réalisé une pétition soulignant l'impact du trafic sur leur vie quotidienne, bruit, vitesse, incivilité, même si les installations déjà existantes, à savoir les dos-d'âne font déjà un travail conséquent.

C'est pour répondre aux problématiques de la traversée de Senlisse bourg comme les nuisances pour les habitants de Garnes qu'un nouveau chantier a été ouvert. Ainsi, organisé par Lauri Bounatirou sous l'égide de Claude Benmusa, adjoint au Maire, une réunion a permis de solliciter la Direction des Routes pour trouver de nouveaux outils afin de poursuivre notre action de sécurisation. D'ici quelques mois, nous espérons avoir des nouvelles constructives pour améliorer sans cesse la sécurité dans notre commune.

## Le Centre Communal d'Action Sociale de Senlisse (CCAS)

Les colis de Noël réservés aux plus de 65 ans non imposables, ont été offerts et distribués à leur domicile. Des chocolats ont été ajoutés pour nos aînés de 85 ans et plus résidant à Senlisse, comme Anne en photo ci-contre.

Malgré la suppression de la subvention de l'allocation chauffage par le département, la mairie continuera à en faire bénéficier les plus de 65 ans non imposables (Contactez la mairie).



## Bien vivre ensemble..rappels...

Pour la sérénité de tous, quelques bonnes résolutions à (re) prendre :

- en limitant, bannissant tout bruit sonore (abolements intempestifs, tondeuses...),
- se rappeler que le brûlage des déchets verts et domestiques est interdit,
- balayer devant sa porte et rentrer ses poubelles,
- ne pas faire d'ombre à son voisin et à la communauté en élaguant ses arbres ...

Bref, être courtois et respectueux. MERCI à tous.

Cf. [www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr) Rubrique infos pratiques «pour le bien-être de tous»

**Cela bouge toujours à Senlisse !**

### **Les prochains concerts de L'Orgue de Senlisse**

Dimanche 5 mars à 18 h : Bach, Marin Marais, Couperin avec le jeune hautboïste Francesco Intrieri, accompagné de chanteurs et musiciens.

Dimanche 23 avril à 17 h : Le trio Euterpe et Hélène de Villeneuve. Œuvres de Mozart et Boccherini entre autres.

### **La SLSG à la ferme**

Le 23 novembre 2016, les gentils organisateurs de la SLSG avaient proposé une petite marche de 10 km suivi d'un déjeuner à la Ferme des 4 Etoiles située à Auffargis. Nos GO n'avaient pas pris de mètre et, patatra, "voilà-ti" pas que les 10 Km se sont transformés en 20 !!! On n'accusera personne mais on connaît le nom du fautif.



C'est vrai qu'ils auraient pu préciser que c'était 10 à l'aller et 10 au retour... Après avoir été accueillis comme des marcheurs sur le chemin de Compostelle dans la superbe ferme de Monsieur Galloo, la vingtaine de marcheurs a profité d'un repas copieux issu des produits locaux. Ambiance assurée autour de deux grandes tablées.

Le retour fut comme à l'aller semi pluvieux mais dans la bonne humeur et tous ont dit encore !



### **Le Club de lecture**

Voilà un an que le Club de lecture a été lancé.

Belle année d'échange autour des livres, prétexte à des rencontres amicales dans le village. Réunion une fois par mois, souvent à la mairie qui met une salle à notre disposition.

Prochaine réunion : mardi 21 février à la mairie à 14 h 30.

Le club a 2 nouveaux projets : les visites culturelles dans notre région et les jeux littéraires, simples et divertissants (première réunion le 7 février à 14 h 30 à la mairie).

Nous rappelons que le Club de lecture est ouvert à tous, sans inscription.

Renseignements : [djp.martin@wanadoo.fr](mailto:djp.martin@wanadoo.fr), [veronique.linares@hotmail.fr](mailto:veronique.linares@hotmail.fr)

[claudio.paronneau@gmail.com](mailto:claudio.paronneau@gmail.com).



**La Boitalire** C'est le nouveau nom de notre cabine téléphonique. Les livres sont à la disposition de tous. Si vous avez des livres pour enfants, ils sont les bienvenus car l'étagère «enfants» est un peu vide.



### **Dernière Minute !**

**La carte d'identité** : Depuis novembre 2016 dans les Yvelines, la demande de carte d'identité se fait en ligne ou en s'adressant à l'une des 34 mairies mises à disposition. Pour Senlisse, prendre rendez-vous soit avec ST-Rémy-les-Chevreuse, Rambouillet ou autres mairies à votre convenance.

**L'autorisation de sortie du territoire** : L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale. Pour toute information [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr) .

### **Dates à retenir**

Mardi 7 février : jeux littéraires, 14 h 30 à la mairie.

Samedi 18 février : repas de l'Amitié à l'abbaye des Vaux de Cernay (+ de 65 ans résidant à Senlisse).

Mardi 21 février : Club de lecture, 14 h 30 à la mairie.

Jeudi 23 février : conseil municipal.

Dimanche 5 mars : concert de L'Orgue à 18h.

Jeudi 9 mars : Club de lecture, 18 h à la mairie.

Samedi 25 mars : nettoyage de printemps à Senlisse.

Mardi 18 avril : Club de lecture.

Dimanche 23 avril : élections présidentielles et concert de L'Orgue

7 mai : élections présidentielles, second tour.

### **Mairie de Senlisse**

01 30 52 50 71 – 01 30 47 50 96

[Mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:Mairie.senlisse@wanadoo.fr)

[Www.commune-de-senlisse.fr](http://Www.commune-de-senlisse.fr)

Directeur de la publication

Jacques Fidelle

Rédaction

la Commission Communication